

ORANGINA-OASIS - SAC PERSONNALISE

Règles d'un contenu approprié - Charte de modération

Dans le cadre de la mise en place de l'opération Sac personnalisé ORANGINA-OASIS 2017, la personnalisation du sac est proposée aux participants à l'offre. Pour pouvoir être acceptée, chaque Contribution proposée par les Participants devra respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que celles mentionnées dans la présente Charte de modération.

La Contribution ne doit pas être destinée à faire la promotion d'une personne, d'une entité, d'un produit ou d'un service, de quelque manière que ce soit.

1.1. Objet non commercial de la Contribution

La Contribution doit permettre une utilisation du produit personnalisé à des fins personnelles, en dehors de toute utilisation commerciale.

La Contribution ne doit notamment pas contenir :

- De petites annonces ;
- De coordonnées (téléphones, adresse postale, email, réseau social etc.) ou tout autre contenu assimilé à des spam et à des conversations personnelles.

1.2. Neutralité politique et religieuse de la Contribution

La Contribution ne doit pas permettre une utilisation du produit personnalisé à des fins de promotion politique ou religieuse. La Contribution doit être conforme aux lois et règlements qui lui sont applicables.

2.1. Utilisation de la langue française

La Contribution doit être rédigée en langue française et dans un langage intelligible.

2.2. Respect de l'image et des marques d'Orangina Schweppes France

La Contribution ne doit en aucun cas, de par son contenu graphique, illustratif ou verbal, porter atteinte à l'image de marque, à la notoriété

des marques Orangina et Oasis et des collaborateurs d'Orangina Schweppes France.

2.3. Conformité au droit des personnes et à l'ordre public

La Contribution ne doit pas constituer une atteinte aux droits des personnes, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Elle doit à cet égard être notamment exempte de tout/toute :

- Contenu violent, injurieux ou grossier ;
- Atteinte à la dignité humaine ;
- Diffamation ou injure à l'égard d'une tierce personne ;
- Contenu à caractère homophobe ou sexiste ;
- Incitation à la haine raciale et ou contenu raciste, antisémite ou xénophobe ;
- Contenu faisant état d'une négation de crimes contre l'Humanité et des génocides reconnus ou faisant l'apologie des crimes de guerre et/ou du terrorisme ;
- Promotion d'une organisation reconnue comme sectaire ;
- Contenu pornographique, pédophile ou outrancier ;
- Atteinte à la vie privée ou à la présomption d'innocence ;
- Incitation à la violence, à la commission de crimes ou de délits ou apologie des stupéfiants.

Et ce, sous quelque forme que ce soit – illustrée ou textuelle, de façon expresse ou suggérée, et ce même si le visuel est en partie dissimulé par des « *** », des caches ou tout autre élément.

2.4 Conformité au droit de la propriété intellectuelle

Toute Contribution doit respecter :

- les droits d'auteur ou droits voisins ;
- le droit applicable aux bases de données ;
- le droit des marques ou à l'image ;
- et plus généralement les dispositions législatives ou réglementaire relatives aux droits de propriété intellectuelle en vigueur.
- Les droits de propriété intellectuelle attachés à la Contribution.

4 - Non-conformité des Contributions à la Charte de modération

4.1. Droits sur la Contribution

Le participant déclare être l'unique auteur de sa Contribution. Le participant garantit que sa Contribution est personnelle et originale, qu'elle ne s'inspire, ni ne copie une création ou tout autre œuvre protégée par des droits de propriété intellectuelle appartenant à un tiers et qu'elle le concerne personnellement. Le participant déclare et garantit jouir à titre exclusif, de l'intégralité des droits, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'être attachés à sa Contribution, à cet égard il déclare et garantit notamment :

- que la Contribution ne contrevient, ni ne viole, aucun droit de tiers, aucune précédente autorisation, ni tout autre droit ;
- qu'il dispose du droit de s'engager dans les termes de la présente Contribution et qu'il est le seul habilité à ce titre ;
- que le consentement d'une autre personne ou société n'est pas requis.

Par conséquent, le participant garantit My Shopper Agency et Orangina Schweppes France contre toutes actions ou revendications qui pourraient survenir de la part d'un tiers du fait de l'exploitation de la Contribution.

Il pourra être demandé aux participants proposant une Contribution de céder, au profit d'Orangina Schweppes France, les droits d'exploitation attachés à leur Contribution ainsi que ceux attachés aux attributs de la personnalité. Les Contributions soumises par le participant aux fins de personnalisation du produit feront l'objet d'une modération systématique. Toute contribution non conforme à la présente Charte de modération sera automatiquement refusée par le modérateur